

Entretien sur la naturalisation

Vous souhaitez acquérir la nationalité allemande. Voici, dans un premier temps, quelques informations pour son acquisition :

Conditions requises

- Titre de séjour obligatoire
Autorisation d'établissement ou permis de séjour pour les personnes autres que celles figurant dans les articles 16, 17, 20, 22, 23, alinéa 1, articles 23a, 24 et 25, alinéa 3 à 5 de la Loi allemande sur le séjour des étrangers ou un droit de séjour en tant que citoyen de l'Union européenne ou ressortissant Suisse
- Capacité d'assurer sa subsistance
Le demandeur doit généralement assurer lui-même sa subsistance sans avoir recours aux prestations prévues par le deuxième ou le douzième livre du Code civil allemand (Sozialgesetzbuch)
- Périodes de séjour requises
Justifier d'une résidence habituelle pendant au moins huit années dans le pays (six ans pour une intégration particulière), des périodes plus courtes s'appliquent à la naturalisation des conjoints et des enfants ainsi que pour la naturalisation des conjoints étrangers de ressortissants allemands. Les périodes de tolérance ou d'autorisation temporaire de séjour dans le cadre d'une procédure d'asile sont examinées au cas par cas
- Connaissances linguistiques
Connaissances suffisantes en allemand qui correspondent au moins au niveau linguistique B1 du cadre européen commun de référence pour les langues
- Bases d'éducation civique
Un test de naturalisation est nécessaire lorsque le demandeur n'a pas de diplôme de fin d'études, de diplôme professionnel ou de diplôme en droit, en sciences sociales, en sciences politiques ou en sciences administratives
- Abandon automatique de la nationalité d'origine
Des dérogations sont possibles, par ex. pour les citoyens de l'Union européenne, les ressortissants Suisses ou pour les réfugiés reconnus
- Casier judiciaire vierge
- L'engagement à respecter l'ordre libéral-démocratique fondamental de notre Loi fondamentale
- Aucun lien avec une activité extrémiste ou terroriste
- Documents nécessaires
*Passeport valide.
Les documents concrets requis sont différents selon chaque cas.*

*Il n'est donc pas possible de fournir une liste ici.
Un entretien personnel est absolument nécessaire.*

- **Formulaire**

Les formulaires de demande correspondants vous sont transmis après un entretien personnel détaillé.

- **Tarifs**

Naturalisation : 255 euros par personne, 51 euros pour la naturalisation des enfants,

Examen de nationalité : 25 euros

Autorisation de maintien de nationalité : 255 euros

Attestation négative : 10 euros

La renonciation d'une personne pour sa nationalité d'origine entraîne des frais supplémentaires d'abandon et/ou des frais liés aux actes et aux authentications. Veuillez contacter l'ambassade de votre pays d'origine pour de plus amples informations.

- **Bases juridiques**

Code allemand de la nationalité (Staatsangehörigkeitsgesetz)

- **Délai moyen de traitement**

Le délai de traitement jusqu'à la décision prise sur la demande de naturalisation est de 3 mois minimum. Selon le pays d'origine, il peut s'ensuivre une procédure de renonciation de la nationalité d'origine.